

Généralisation des centres de vaccination



Généralisation des centres de vaccination

Robert Frairet, Conseiller Départemental et membre du Conseil Départemental de Vigilance COVID communique :

Lors du Conseil Départemental d'Analyse et de Vigilance (CDAV – COVID) qui a tenu sa réunion hebdomadaire ce jour, Monsieur le Président Philippe Martin a officialisé le souhait des Elus Départementaux de généraliser le déploiement des centres de vaccination dont les 6 premiers ont été opérationnels dès cette semaine. : Mirande – Fleurance – Nogaro – Condom – Samatan – Auch.

A compter de la semaine prochaine, l'Isle Jourdain, Riscle, Lectoure, Masseube, Vic-Fezensac et Eauze deviendront une proximité de vaccination en renfort des 6 premiers centres.

En pratique, le Conseil Départemental, en accord avec les services de l'Etat et de santé en général, a mis en place le numéro d'appel **0800 72 32 32** avec 9 agents opérateurs pour accueillir les réservations de vaccination.

Il reste cependant, outre l'acheminement des doses disponibles dans les centres par le Conseil Départemental, l'approvisionnement en vaccin qui reste contingenté par les services de l'Etat et qui pourrait être une entrave à la réactivité des centres.

En qualité de membre du conseil de vigilance, je me réjouis de l'initiative du Département du Gers qui à ce jour est le seul département d'Occitanie à mettre en place cette logistique en tenant compte de l'isolement et en se rapprochant au plus près de la population gersoise.

Les personnes retenues dans le protocole de priorité doivent donc s'inscrire en appelant le numéro **0800 72 32 32**.

Plateforme Région –Transport à la demande : 0805 460 306 ou les transporteurs habituels pour la communauté de communes d'Artagnan en Fezensac